

# Budget primitif 2026

Régie à autonomie financière Réseaux de chaleur et de froid



*Conseil Municipal du 26 janvier 2026*



## INTRODUCTION

### Présentation du budget primitif 2026 – Régie à autonomie financière Réseaux de chaleur et de froid



#### *Rappel des objectifs du rapport de présentation du budget de la RAF Réseaux de chaleur et de froid*

Le budget primitif 2026 de la régie à autonomie financière (RAF) Réseaux de chaleur et de froid a pour objectif de prévoir les recettes et les dépenses et autoriser l'ordonnateur à effectuer les opérations relatives la gestion et l'exploitation des réseaux de chaleur ou de froid qui constituent un système de distribution d'énergie calorifique produite de façon centralisée, permettant de desservir plusieurs usagers.

Le rapport de présentation du budget de la RAF Réseaux de chaleur et de froid :

- transcrit les grandes orientations budgétaires adoptées lors du Conseil municipal du 18 décembre 2025 ;
- Le conseil d'exploitation de la régie, réuni le 12 janvier 2026, a émis un avis favorable sur le budget.



#### *Plan de la présentation*

1. Les grands équilibres
2. La section d'exploitation
3. La section d'investissement

Le 1<sup>er</sup> réseau de chaleur en fonctionnement est celui de la chaufferie de bois du quartier des Brizeaux. Il est exploité sous la forme d'une délégation de service public.

En 2025, la Ville a acquis le réseau de chaleur du quartier du Clou Bouchet, auparavant exploité par le Deux-Sèvres Habitat (DSH). Il est également exploité sous la forme d'une délégation de service public.

En 2026, ces 2 DSP arrivant à échéance, il sera mis en place une seule DSP sous la forme de concession pour assurer la création du réseau de chaleur et l'exploitation du service public de chauffage urbain ainsi que la gestion et l'entretien des installations y afférentes sur le périmètre de la Ville (principe adopté par le Conseil municipal du 16/06/2025).

# Les grands équilibres

Avec l'extension d'activité à l'ensemble des réseaux de chaleur et de froid, le budget connaît de fortes variations à la hausse par rapport au BP 2025

En K€		BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en k€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (en %)
A	Recettes réelles d'exploitation (RRE)	30,00	79,00	49,00	263,3%
B	Dépenses réelles d'exploitation (DRE)	26,00	68,30	42,30	262,7%
<b>C = A - B</b>	<b>CAF Brute/Résultat d'exploitation (RRE-DRE)</b>	<b>4,00</b>	<b>10,70</b>	<b>6,70</b>	<b>267,5%</b>
D	Amortissement d'emprunt	0,00	10,00	10,00	/
<b>E = C - D</b>	<b>Autofinancement net</b>	<b>4,00</b>	<b>0,70</b>	<b>-3,30</b>	<b>17,5%</b>
F	Cession d'immobilisation	0,00	0,00	0,00	/
G	Solde reprises /dotations aux provisions	0,00	0,00	0,00	/
<b>H = E + F + G</b>	<b>Financement disponible pour l'investissement</b>	<b>4,00</b>	<b>0,70</b>	<b>-3,30</b>	<b>17,5%</b>
I	Dépenses réelles d'investissement (DRI)	4,00	419,70	415,70	10492,5%
J	Recettes réelles d'investissement (RRI)	0,00	0,00	0,00	/
<b>K = J - I</b>	<b>Résultat d'investissement (RRI-DRI)</b>	<b>-4,00</b>	<b>-419,70</b>	<b>-415,70</b>	<b>10492,5%</b>
H	Financement disponible pour l'investissement	4,00	0,70	-3,30	17,5%
<b>L = - K - H</b>	<b>Volume d'emprunt</b>	<b>0,00</b>	<b>419,00</b>	<b>419,00</b>	<b>/</b>

# La section d'exploitation

## EXPLOITATION

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)		BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)
<b>DEPENSES</b>	<b>26,0</b>	<b>68,3</b>	42,3	162,69%	<b>RECETTES</b>	<b>30,0</b>	<b>79,0</b>	49,0	163,33%
Charges à caractère général	26,0	36,0	10,0	38,46%	Produits des services, du domaine	14,0	0,0	-14,0	-100,00%
Charges de personnel	0,0	30,0	30,0	/	Autres produits de gestion courante	16,0	79,0	63,0	393,75%
Charges financières	0,0	2,3	2,3	/					

## La section d'exploitation

*Les recettes réelles d'exploitation sont estimées à 79 K€, en augmentation par rapport à 2025 (+ 49 K€, + 163,3 %)*

- ❖ **La participation des délégataires aux frais de contrôles des installations prévues pour 30 K€.**

Les contrats de délégation de service public prévoient que les délégataires prennent en charge les frais de contrôle des installations. Le futur contrat de DSP inclura aussi ce type de dispositions.

- ❖ **Les redevances de mise à disposition versées par les délégataires estimées à 30 K€,**

Les mises à disposition concernent le terrain et le bâtiment de production de chaleur ainsi que les réseaux enfouis. Ces redevances sont calculées selon chaque convention de DSP.

- ❖ **La contribution spécifique due par l'utilisateur pour la DSP du Clou Bouchet estimées à 19 K€.**

Il s'agit d'une surtaxe acquittée par chaque usager correspondant à 2 € du MWh livré.

*Les dépenses réelles d'exploitation sont évaluées à 68,3 K€, en augmentation par rapport à 2025 (+ 42,3 K€, + 162,7 %)*

- ❖ **Des charges à caractère général sont prévues à hauteur de 36 K€ en augmentation de 10 K€.**

Les dépenses d'exploitation récurrentes pour 10 K€ qui permettent d'assurer les contrôles de maintenance des 2 réseaux de chaleur.

Le remboursement de charges au budget principal estimé à 26 K€ au titre de l'année 2026.

- ❖ **Les charges de personnel sont programmées à hauteur de 30 K€.**

Ce sont de nouvelles charges pour ce budget avec la création de la RAF.

- ❖ **Les charges financières sont évaluées à 2 K€.**

Ce sont de nouvelles dépenses en lien avec l'emprunt qui serait souscrit.

## La section d'investissement

### INVESTISSEMENT

En K€	BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)		BP 2025	BP 2026	Ecart BP 2026 / BP 2025 (K€)	Ecart BP 2026 / BP 2025 (%)
<b>DEPENSES</b>	<b>4,0</b>	<b>419,7</b>	415,7	10392,50%	<b>RECETTES</b>	<b>0,0</b>	<b>419,0</b>	<b>419,0</b>	/
Immobilisations incorporelles	0,0	0,0	0,0	/	Emprunts et dette assimilées	0,0	419,0	419,0	/
Immobilisations corporelles	4,0	419,7	415,7	10392,50%					

### Les dépenses réelles d'investissement (419,7 K€)

- ❖ **Les dépenses d'équipement sont estimées à 419,7 K€.**  
Elles concernent notamment l'acquisition potentielle d'un terrain en vue de l'installation d'une chaufferie biomasse.

### Les recettes réelles d'investissement (419 K€)

- ❖ **L'équilibre du BP 2026 se réalise avec un volume d'emprunt théorique de 419 K€.**  
Cet emprunt sera recherché si l'acquisition du terrain est nécessaire.

### Le capital d'emprunt remboursé (10 K€)

- ❖ **Le remboursement du capital d'emprunt est estimé à 10 K€** avec un emprunt encaissé pour le 01/07/2026.